

Boris et Sandra **Gaudard Papaux**, Florent et Colin;
Eric **Lagger**;
François et Marianne **Guex**, leurs enfants et petits-enfants;
Gisèle et Michel **Dutoit**;
Claudine **Guex**, André et famille;
Oscar **Gaudard**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le terrible devoir de faire part du décès soudain de Malou

Madame Marie-Louise GUEX

enlevée à leur tendre affection le 11 février 2011.

La cérémonie aura lieu le mercredi 16 février, au Centre funéraire de
Montoie à Lausanne, chapelle A, à 14 h 30.

Honneurs à 15 heures.

L'incinération suivra à Lausanne, sans cérémonie.

Domicile de la famille:

Boris et Sandra Gaudard, chemin des Alouettes 2b, 1027 **Lonay**.

*Chaque mort nous le rappelle,
c'est l'absence qui révèle l'intensité d'une présence.*
Cet avis tient lieu de faire-part.